

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'ÉCHO DU CABINET DE LECTURE PAROISSIAL

JOURNAL DES FAMILLES.

Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois,
par livraison de 16 pages.

Pour Abonnement et prime, un An \$1.00.
Bureaux à Montréal, 4, Rue St. Vincent.

SOMMAIRE.—Chronique.—Sœur Bourgeoys.—Jeanne-Marie, la Foraine, (suite).—Biographie de M. François Labelle, par N. B.—La convention du 15 septembre entre Napoléon III et Victor-Emmanuel, par Mgr. Dupanloup, (suite).

CHRONIQUE.

SOMMAIRE.—Prime : portrait de la Sœur Bourgeoys.—Cénotaphie en faveur des Sœurs de la Providence.—Présentation d'une adresse au Saint-Père.—Une allocution de Pie IX.—Une Tactique des adversaires de la Religion.—Traité de charité du Pape.—La paix aux Etats-Unis.—Défense du Canada.—Débats dans le Parlement anglais.

Nous envoyons, avec ce numéro, le portrait de la sœur Bourgeoys, dont on trouvera plus loin une esquisse biographique. Nos abonnés voudront bien considérer cet envoi comme une marque nouvelle de nos efforts pour mériter de plus en plus leur patronage et une propagation plus active encore, s'il est possible, de notre œuvre.

La séance littéraire et musicale, au profit de la Providence, qui aura lieu le 20 de ce mois, sera décidément, une des plus belles que nous ayons encore eues au Cabinet de Lecture Paroissial ; et nous ne doutons pas que le public si distingué et si sympathique de Montréal qui a coutume d'encourager toutes les bonnes œuvres, viendra encourager par sa présence, les artistes d'élite qui ont bien voulu se faire les interprètes de cette bonne action. Qu'il nous suffise de dire que les Montagnards, sous l'habile direction de M. Ch. Christin, répètent maintenant deux chants du plus bel effet, *l'enfant des Montagnes*, et *France ! France !*

M. Gustave Smith a composé tout exprès, pour le piano, un morceau imitatif d'une ampleur et d'une vérité surprenante, intitulé : *le Carillon du Monastère*.

M. C. Lavallée se surpassera sur le violon dans un *Rondo russe*.

M. Eichorn, artiste d'un très-grand mérite et qui ne s'est pas encore fait connaître au public, pincera, sur la cithare, des *Motifs allemands*.

La cithare et le luth du moyen-âge, doublé des perfectionnements modernes, est un instrument ravissant dont M. Eichorn joue à la perfection.

Toute recommandation à propos de M. Stevens nous semble inutile.—Il nous racontera, ce soir,

avec cette verve et cet esprit qu'on lui connaît : " *Qu'il est bon quelquefois d'être sourd à propos.*"—Ce conte, qui fera pousser de rire, sera suivi d'une pièce de vers taillés magistralement et qui ont trait à la situation actuelle.

Nous ne croyons pas qu'il soit possible d'offrir un programme meilleur et plus varié :

Les correspondances de Rome nous ont apporté, il y a quelques jours, le récit d'une scène grande et touchante. Un certain nombre d'étrangers présents dans la Ville éternelle, mus par des sentiments de vénération et de dévouement pour la personne du Saint-Père, lui ont offert une adresse qui a été lue en français par un Anglais, lord Strafford. Il y avait cent cinquante à deux cents personnes réunies en cette occasion autour de Pie IX, qui a répondu en italien. Voici, quelques passages de l'allocution du souverain Pontife :

" Jamais plus qu'aujourd'hui il n'a été nécessaire de répéter la prière que fit notre divin Sauveur à son Père céleste : Qu'ils soient un comme je le suis avec vous. Par l'efficacité de cette prière vous êtes ici réunis autour de la chaire de Pierre, représentants de tous les pays... Oui, soyons un par la foi et par la charité. La foi, qui unit les intelligences, nous fait accepter dans son entier la doctrine de Jésus-Christ. C'est elle qui fait la force des martyrs, des confesseurs, des vierges ! Elle éclaire de ses rayons le monde, et c'est d'ici que part sa lumière. Elle n'accepte pas de compromis, elle n'est ni vague ni incertaine, mais claire et définie. La Foi de sa nature est *exclusive* ; mais la Charité est *expansive*, elle s'étend à tous. Je ne parle pas ici de l'amitié humaine, ni de certaine philanthropie humanitaire, romanesque, mais de la charité divine qui aime pour Dieu... On répand contre le vicaire de Jésus-Christ par la parole et la plume mille injures ; on ne lui épargne aucune avanie ; mais à ceux qui le maudissent il n'envoie, lui, que des bénédictions !... "

Après ces belles et religieuses paroles, prononcées avec une émotion que trahissait la voix de l'auguste Pontife et qui gagna tous ceux qui l'écoutaient, il y eut un moment de silence. Les larmes coulaient de bien des yeux. Le Saint-Père reprit : " Oui, il prie pour eux, afin qu'ils rentrent dans le bercail. Priez avec lui. Demandons qu'ils soient

unis avec nous dans la charité, afin que nous nous retrouvions ensemble au ciel, unis avec le Père, le Fils et le Saint-Esprit."

En achevant ces mots, le saint vieillard se leva, puis il dit :

"Que Dieu vous bénisse, vous, vos familles, vos patries ; je vous bénis aussi. *Benedicat vos,*" etc.

Tous les assistants s'approchèrent ensuite pour baiser respectueusement, selon l'usage, la mule du vicaire de Jésus-Christ ; mais à tous, Sa Sainteté présenta également sa main à baiser.

Comme une pareille scène repose doucement les yeux et rafraîchit l'âme ! Comme, dans cette noble et tendre effusion de Pie IX, on sent bien le véritable Père commun des fidèles de toutes les nations, qui embrasse d'un même amour toute la famille humaine, et voudrait la voir unie par les liens de la charité ! C'est une tactique des ennemis de la Religion, c'est une de leurs calomnies habituelles de représenter le Pape comme maudissant, anathématisant toujours, ne cherchant que des paroles sévères et des choses désagréables à dire à son siècle. Ils passent leur vie et usent leurs plumes à lui faire la leçon, à lui défendre de gronder jamais la sainte et progressive humanité, à lui signifier qu'il ne doit jamais ouvrir la bouche ni lever la main que pour complimenter et bénir. Or, voici ce qui arrive : lorsque, dans une circonstance comme celle-ci, le Saint-Père prononce des paroles de charité ardente et appelle les bénédictions du Ciel sur des représentants de tous les peuples, sur leurs familles et leurs patries, les adversaires du catholicisme se gardent bien d'en prendre note, de les publier, d'en parler. Ils font pareillement semblant d'ignorer et ont bien soin de ne jamais dire tout haut que notre Saint-Père le Pape consume, en réalité, ses jours et ses veilles à prier pour tous les hommes, à les bénir, à travailler à leur rapprochement, à leur union fraternelle sous la même bannière de foi et de charité, à remplir enfin ses devoirs de bon pasteur. Mais lorsque, de loin en loin, le Pape, gardien des vérités sacrées, suprême défenseur du droit, est obligé d'élever la voix pour condamner l'erreur ou flétrir l'injustice, ah ! aussitôt on commente ses paroles, on les exagère, on les dénature, on l'accable de reproches, on transforme le saint et doux vieillard en ennemi du progrès, en insulteur de l'humanité ; on lui attribue, en un mot, précisément le rôle qu'on prend vis-à-vis de lui. Voilà comment agissent ces hommes, tandis que Pie IX leur pardonne et les bénit.

S'ils ont été muets sur la belle scène que nous venons de rapporter, ils n'ont pas non plus remarqué le trait suivant, qui n'a paru dans aucun de

leurs journaux. Il leur en coûterait trop d'être équitables, même une fois, envers le Saint-Père. C'est à la *Gazette du Midi* qu'on mande de Rome en date du 4 Mars :

"Notre vénéré Saint-Père a trouvé moyen de sanctifier le jeudi gras par une œuvre bien digne de sa charité.

"Un pauvre maçon étant tombé d'une échafaudage dans le Transtévère, tandis que Pie IX y passait, Sa Sainteté est descendue de carrosse pour aller voir le blessé ; puis, elle l'a fait conduire au plus prochain hospice, où elle a voulu le voir panser, et, après l'avoir réconforté et béni, elle lui a laissé un secours en argent.

"Vous pouvez penser combien ce beau trait a ému la population ardente du Transtévère, et comme elle a salué le Pape quand il s'est rendu à la nouvelle fabrique des tabacs."

Le peuple des États-Unis est dans la joie : la reddition du général Lee et de son armée met le sceau à la victoire des armes fédérales, et plus que jamais, on peut considérer la *guerre de la sécession* comme virtuellement terminée. Plus encore que la ruine des principales forces de la confédération, l'effet moral de cet événement au Sud doit exercer une influence décisive sur ce qui reste de forces actives et de résolutions persistantes. Quelque soit en ce moment la situation d'esprit de M. Davis, et, en supposant qu'il conserve encore des idées de résistance que l'espérance du succès ne saurait guère justifier, il est plus que probable que sur tous les points du territoire considéré, l'exemple de la résignation de Lee, l'homme le plus universellement respecté du Sud, entraînera, malgré toutes les incitations possibles, la dissolution immédiate de toute cohésion dans les États séparés. Que peuvent maintenant les petites armées de Johnson et de Beauregard contre les forces réunies du Nord, quand le général virginien est obligé d'avouer son impuissance et de mettre bas les armes, pour éviter l'effusion d'un sang désormais inutilement versé ?

Il ne reste donc plus, ajoute le *Courrier des États-Unis*, qu'à organiser la victoire, c'est-à-dire, à préparer la paix et à en régler les conditions.

Sous ce rapport, les communications entre Grant et Lee sont un modèle de modération et de dignité réciproques. Lee, tout en refusant d'admettre qu'il lui soit impossible de prolonger la résistance, sur la déclaration du général Grant que la paix est son premier désir, l'invite à lui faire connaître les conditions qu'il met à la reddition de l'armée.

En réponse à cette lettre, Grant écrit que la seule condition qu'il impose, c'est que les hommes compris dans la convention s'engageront à ne plus porter les armes contre le gouvernement fédéral

jusqu'à ce qu'ils soient régulièrement échangés. Le matériel sera livré aux autorités militaires, les officiers conserveront leurs épées, leurs chevaux et leurs bagages. Les hommes retourneront dans leurs foyers, où ils ne seront pas molestés tant qu'ils respecteront les lois de leur pays.

Après tant de combats sanglants, pour conquérir, d'un côté, l'indépendance ; pour conserver, de l'autre, l'ancienne constitution des Etats avec ses amendements, on ne peut pas s'attendre à ce que les passions s'apaisent tout à coup. Mais les conditions posées par Grant et acceptées par Lee sont honorables pour tout le monde ; et quoique n'ayant aucun caractère politique, elles contiennent dans un cercle circonscrit, le germe de la solution pratique la plus libérale au sentiment général de la population civile aussi bien qu'à celui de l'armée. Les soldats, depuis le caporal jusqu'au général en chef, ont appris à estimer ceux qu'ils ont combattu, et la modération de Grant peut être considérée comme représentant la pensée des masses réunies sous les drapeaux ; de même que la première inspiration populaire a été qu'aussitôt les armes déposées, il n'y aurait plus que des citoyens sur toute la surface du pays.

C'est du moins l'opinion unanime des journaux bien pensants des Etats-Unis ; et M. Lincoln, rendu fameux par les circonstances, ne voudra point obscurcir son étoile en prenant un autre mode de pacification.

La paix faite entre le Nord et le Sud, que vont devenir les nombreuses armées de la république ? telle est la question que l'on se pose naturellement. M. Lincoln, se faisant l'exécuteur testamentaire de M. Monroe, les tournera-t-il contre le Mexique ou le Canada ? Il ne manque pas d'hommes aux Etats-Unis pour entretenir ces vues de conquêtes. "Quand la nouvelle de nos derniers succès, dit le *Herald* de New-York, parviendra en Europe, nous supposons que l'Angleterre et la France devront s'attendre, du coup, ou à une grande guerre étrangère, ou à une révolution chez elles." Mais d'autres croient que la république, épuisée de sang et d'argent, a plus besoin de repos que de conquêtes. "Si la Grande Bretagne, a dit M. Seward après la chute de Richmond, veut seulement être juste envers les Etats-Unis, le Canada restera sans être troublé par nous, aussi longtemps qu'il préférera l'autorité de la noble reine à une incorporation volontaire avec les Etats-Unis."

Ces paroles tranquiliseront-elles les inquiétudes du gouvernement de la mère-patrie ? Il sent vivement la nécessité de fortifier le Canada et il est résolu de le défendre avec énergie. Dans les deux

Chambres du Parlement anglais la question de nos défenses nationales a été chaleureusement discutée.

Ainsi dans les Communes, on a voté le crédit de £50,000 pour les fortifications de Québec. Lord Russell a déclaré qu'il comptait beaucoup pour conserver la paix, sur les efforts que va faire à Washington le successeur de Lord Lyons : "Ce diplomate, M. Bruce, a-t-il ajouté, est habile, prudent, et il a su dans le temps gagner la confiance et l'estime des Chinois. Comment douter du succès de sa mission ? Quand on a réduit les Chinois, il est impossible de ne pas conquérir les bonnes grâces des Yankees."

Le temps nous dira si nos bons voisins sont plus difficiles à réduire que les Chinois.

Napoléon ayant envoyé un exemplaire de l'*Histoire de Jules César* à M. Ponsard, académicien, celui-ci a remercié Sa Majesté par le vers suivant :

Mortuus est vivus, narratur Casare Casar !

Nous regrettons vivement que l'abondance des matières nous empêche de publier encore cette fois, différents articles que nous avons déjà annoncés et dont plusieurs sont composés.

LA SŒUR BOURGLOYS.

"On dirait que rien de grand ne dût se faire au sein de l'Eglise, sans qu'une femme y eût part. D'abord, beaucoup d'entre elles descendirent aux amphithéâtres avec les martyrs : d'autres disputèrent aux anachorètes la possession du désert. Bientôt Constantin arbora le Labarum au Capitole, et Sainte Hélène releva la croix sur les murs de Jérusalem. Clovis, à Tolbiac, invoqua le Dieu de Clotilde. En même temps que les larmes de Monique rachetaient les erreurs d'Augustin, Jérôme dédiait la *Vulgate* à la piété de deux dames romaines. Saint Basile et Saint Benoît, les premiers législateurs de la vie cénobitique en Orient et en Occident, étaient secondés par le concours de Macrine et de Scholastique leurs sœurs. Plus tard, la comtesse Mathilde soutient de ses chastes mains le trône chancelant de Grégoire VII. La sagesse de la reine Blanche domine le règne de saint Louis ; Jeanne-d'Arc sauve la France ; Isabelle de Castille préside à la découverte du Nouveau-Monde." (Ozanam.)

Cette loi de l'histoire a eu son accomplissement de ce côté de l'Océan, sur les bords de notre beau fleuve. Deux saintes femmes ont béni le berceau de la colonie chrétienne que la France fonda au Canada.

A Québec, la vénérable Mère de l'Incarnation, dont un élégant écrivain vient de reproduire la vie extraordinaire.

A Montréal, la vénérable Sœur Marguerite Bourgeoys fondatrice de la Congrégation de Notre-Dame, dont chacun connaît aussi la vie.

Nous offrons aujourd'hui son portrait à nos

abonnés, certains de leur faire plaisir : il n'en est peut-être pas un seul qui ne lui doive d'avoir une bonne Mère. Nous profitons aussi de la circonstance pour rappeler brièvement ses œuvres et ses vertus.

Marguerite Bourgeoys naquit à Troyes, capitale de la Champagne, le 17 avril 1620.

Sa mère n'eut point à déposer sur son berceau une couronne de marquise, mais elle lui réservait un brillant héritage, le trésor de ses vertus.

L'enfant élevée avec le plus grand soin donna bientôt des signes de sa piété et de sa future vocation. Elle n'avait pas encore dix ans, et déjà, avec ses petites compagnes elle s'essayait, dans ses jeux, à la vie religieuse. " Nous accommodions cela, dit-elle, comme pouvaient le faire des enfants." Mais Dieu y avait ses desseins.

Sous les grâces de l'enfance, elle laissait déjà poindre une certaine gravité qui annonçait la religieuse. Une grande facilité pour tout apprendre, une adresse remarquable pour toutes sortes d'ouvrages, une maturité de jugement surprenante pour son âge, lui donnaient sur ses jeunes amies un ascendant qui promettait une fondatrice de Communauté.

La mort prématurée de sa mère, ménagée peut-être par la Providence, pour donner l'essor à ses qualités précoces, la mit à la tête d'une maison. Son père, livré à son commerce et sûr de sa sagesse, lui confia le soin intérieur de la famille et l'éducation de ses plus jeunes enfants.

Tout cependant n'était pas perfection dans Marguerite. Bien faite et agréable de sa personne, elle le savait peut-être et recherchait la vanité de la parure. En elle ce ne fut qu'un léger nuage dans un ciel très-pur, mais Dieu ne voulait dans cette âme d'élite, choisie pour être l'instrument de sa bonté, aucune tache même légère.

Un jour qu'elle suivait une procession en l'honneur de N. D. du Rosaire, comme elle passait devant une statue de la Vierge, elle fut frappée d'une vive lumière qui lui montra le néant des vanités mondaines. Elle en fut toute bouleversée. " Je me trouvais alors, dit-elle, si touchée, si changée, que je ne me reconnaissais plus."

De ce jour date pour elle une vie nouvelle, plus parfaite encore que celle qu'elle avait jusqu'alors menée, et toute immolée à Dieu et au service du prochain.

Pour se soutenir dans une telle vie, elle sollicita son entrée dans une association de jeunes personnes, dont le but était de s'encourager dans le bien. Elle est reçue à bras ouverts, elle devient le modèle de toutes les Congréganistes. Elle est élue préfète, et garde douze années de suite cette dignité, ce qui ne s'était jamais vu ; elle ne la quitta que pour venir en Canada.

Son Directeur, homme de foi, de prudence et de science, la crut appelée à une vie plus sublime ; à la suite d'une longue épreuve, il lui permit d'aller frapper à la porte des Carmélites, puis à celle des Ursulines ; elles demeurèrent fermées et l'on ne sait pourquoi. Cette double humiliation qui voilait les desseins de Dieu, ne la rendit que plus ardente

à s'avancer dans les voies de la plus haute perfection.

Nullement découragée par ce contre-temps, M. Jendret crut alors sa pénitente appelée à fonder une nouvelle communauté. Il ne se trompait pas. Cependant, ce n'était point à Troyes qu'elle devait l'être. Le plan tracé, les règles approuvées par les docteurs de Sorbonne, autorisées par le pouvoir épiscopal, la Sœur Bourgeoys ouvrit le nouvel Institut avec deux des plus servantes Congréganistes ; bientôt privée de leur secours, elle dut encore abandonner ce projet. Mais l'idée était conçue, et ce qui n'avait point réussi dans la vieille France, réussira dans la Nouvelle. Dieu le voulait ainsi, et préparait tout pour le succès.

Pendant que ces événements se passent à Troyes, d'autres plus importants et qui s'y rattachent intimement s'accomplissent au Canada. M. de Maisonneuve, gentilhomme Champenois, cœur plein de courage et de piété, esprit plein de prudence et d'initiative, jetait dans l'île de Montréal les fondements d'une grande cité. A plusieurs reprises, il vint en France pour les intérêts de la Colonie, et toujours il descendit à Troyes pour y saluer ses sœurs. Ces dames étaient très-liées à la Sœur Bourgeoys, dont elles admiraient la vertu. Sachant quel secours le Gouverneur de Villemarie pourrait tirer de son talent pour l'éducation des enfants, elles la lui firent connaître. M. de Maisonneuve n'eut pas plutôt entendu la Sœur Bourgeoys qu'il éprouva pour elle la plus haute estime et la plus profonde vénération, et lui proposa de passer au Canada avec les nouveaux colons qu'il avait recrutés.

Bien des obstacles s'opposaient à un pareil projet, mais l'autorité ecclésiastique l'approuva, le ciel lui-même parla. La Mère de Dieu vint dissiper les incertitudes de la Sœur : " Va, lui dit-elle, je ne t'abandonnerai point."

Elle partit comme les apôtres, n'ayant pour tout bagage qu'un léger paquet qu'elle eût pu porter sous son bras.

Ce départ souleva une tempête. Ses proches, ses amis, ses connaissances, toute la ville de Troyes en fut émue ; on la plaignait, on la blâmait et bien peu l'excusaient. De Troyes à Paris et de Paris à Nantes, ce ne furent que traverses, contradictions, humiliations et périls. On ent dit que l'enfer avait déchaîné toutes ses furies contre cette pauvre fille : le ciel même sembla prendre parti contre elle, et les peines et les angoisses intérieures vinrent s'ajouter aux persécutions du dehors.

Enfin, elle prend la mer avec toute la troupe de M. de Maisonneuve, et pense faire naufrage en quittant le port. Echappée à ce péril, elle retombe dans un autre, la peste se déclare sur le vaisseau. Ce fut comme par miracle qu'elle échappa à tant de dangers. Elle fit de cette traversée une véritable mission, veillant, soignant les malades et le jour et la nuit, instruisant les matelots, occupant leurs loisirs par de saints exercices, commandant à tous le respect et l'admiration par ses vertus, et gagnant les cœurs par son héroïque charité ; c'est ainsi qu'elle utilisait tous ses voyages.

Un fort, quelques maisons éparses sur des terres

à demi défrichées, tel était Montréal quand la Sœur Bourgeoys y aborda ; et cependant qui comprendra sa joie quand elle aperçut la première fois cette île couverte de sombres forêts et qu'elle mit le pied sur cette terre promise et désirée depuis si longtemps.

De quatre années elle ne put ouvrir d'école, il n'y avait pas encore à Villemarie d'enfants en âge de la fréquenter. Elle consacra ce temps au service des colons, visitant les malades, consolant les affligés, instruisant les ignorants, blanchissant et raccommodant gratuitement le linge et les vêtements des pauvres et des soldats, ensevelissant les morts et se dépouillant de tout pour soulager les plus nécessiteux, se montrant la mère et la providence de tous les malheureux, se faisant comme l'Apôtre, toute à tous pour les gagner à Jésus-Christ.

Cependant Montréal grandissait, la forêt reculait devant la hache du pionnier, la barbarie devant l'épée de la civilisation, le sang des martyrs fécondait le sol, la population croissait et l'école dut s'ouvrir.

Le Gouverneur, à cette fin, donna à Sœur Bourgeoys une vieille maison en pierre. " Cette étable, dit-elle, avait servi de colombier et de loge pour les bêtes à cornes... je la fis nettoyer, j'y fis faire une cheminée et tout ce qui était nécessaire pour loger les enfants. J'y entrai le jour de Sainte Catherine, ma Sœur Marguerite Picard demeurait alors avec moi, et là je tâchai de recorder le peu de filles et de garçons capables d'apprendre."

Tel fut le berceau de la Congrégation, humble et petit comme celui de toutes les œuvres durables, de tous les Instituts inspirés par le souffle divin.

L'œuvre commencée, comment dire à quels travaux, à quelles privations, à quelles souffrances se dévoua la courageuse fondatrice !

Trois fois elle traverse l'Océan, affrontant les tempêtes et les flottes ennemies, et s'en va seule, pauvre sœur, sans ressources, sans crédit, sans protection, recruter de nouvelles missionnaires parmi les plus nobles familles de la Champagne, et solliciter des lettres patentes à la Cour du plus grand roi de l'Europe.

De nombreuses petites filles se pressent dans les salles de l'étable qu'il faut bientôt agrandir. Là, des vierges dévouées les initient à la connaissance des mystères de la foi, aux éléments des sciences profanes, à l'amour du travail et aux principes de la plus exquise politesse ; ce qui, un jour, sera dire au Père de Charlevoix qu'elles réussissent " au point qu'on voit toujours avec un nouvel étonnement, des femmes jusque dans le sein de l'indigence et de la misère, parfaitement instruites de leur religion, qui n'ignorent rien de ce qu'elles doivent savoir, pour s'occuper utilement dans leurs familles, et qui par leurs manières, leur façon de s'exprimer, et leur politesse, ne le cèdent point à celles qui parmi nous ont été élevées avec le plus de soin."

Les premières familles du pays confient à de si habiles Maîtresses leurs enfants, et le pensionnat est fondé.

La Sœur Bourgeoys suit ses élèves jusqu'après leur sortie du Convent, et pour elles, elle établit la Congrégation externe à l'imitation de celle de

Troyes. Elle n'oublie pas les plus pauvres et les plus abandonnées, elle crée l'œuvre de la Providence, où elles trouvent le moyen d'apprendre à gagner honorablement leur vie et d'échapper au vice et à la misère.

Son zèle s'intéresse au bien de tous les colons, et pour eux elle construit la chapelle de Bonsecours, qu'elle enrichit d'une statue miraculeuse et qui devint un pèlerinage fréquenté et une protection pour tout le pays.

Ce zèle comme un feu dévorant s'étend bien au-delà des limites de Montréal et atteint jusqu'aux extrémités de la Colonie. Les missions se fondent pour les sauvages et pour les habitants. A Québec, la sainte Fondatrice renouvelle toutes les merveilles créées déjà à Villemarie ; elle y ouvre des écoles, une Providence ; elle y donne naissance à l'Hôpital-Général.

Rien n'arrête cette infatigable missionnaire, ni les fatigues, ni les douleurs, ni les persécutions. On a peine à croire aujourd'hui au récit de ces pénibles voyages de plus de soixante lieues, entrepris au cœur même de l'hiver, et achevés à pied, à travers les eaux, les neiges et les glaces qui couvrent la contrée.

Ses vertus brillent autant que ses œuvres et répandent la bonne odeur de Jésus-Christ jusque chez les tribus sauvages où elles enfantent des prodiges. Ses austérités inspirent un saint frémissement d'horreur quand on pense à cette coiffure toute garnie d'épingles qu'elle portait et la nuit et le jour.

Sa prière assidue est le soutien le plus assuré de la colonie contre ses ennemis et la fait appeler la *Petite Sainte Geneviève du Canada*.

Sa foi eut transporté les montagnes, et sa confiance en Dieu opéra des miracles, tandis que dans son humilité profonde elle se place au dernier rang et se regarde comme la victime chargée d'expiation tous les péchés des autres.

Et le fruit de tant de courses, de travaux et de vertus, nous l'avons sous les yeux. La vie sainte des premiers colons dont les mœurs pures et innocentes ont jeté un si vil éclat sur les premiers jours de Villemarie ; le salut du pays procuré par des prières ferventes et d'étonnantes austérités contre les irruptions des sauvages ; le triomphe de la civilisation sur la barbarie, des milliers de familles élevés dans la piété par des mères chrétiennes qui font la gloire du Canada. Enfin tout un peuple envahi par l'hérésie, conservé à travers les luttes et toutes les chances de séduction dans un attachement inviolable à la foi de sa vieille patrie. Voilà ce qu'il faut attribuer au dévouement de notre clergé et de nos communautés religieuses, et dans ce bien la Congrégation de Montréal n'a pas eu la part la moins brillante.

Aujourd'hui ses missions et ses pensionnats qui occupent près de quatre cents religieuses se déroulent sur les deux rives du Saint Laurent, et se ramifient jusque dans les provinces du Golfe et de la République voisine, donnant l'éducation à plus de onze mille enfants, sur lesquelles près de dix mille reçoivent gratuitement cet inappréciable bienfait. L'Institut de la Congrégation était fondé.

Fort de la double protection du pouvoir royal et de l'autorité épiscopale, il pouvait poursuivre son œuvre avec confiance et sécurité. De vastes bâtiments appropriés aux besoins de la Communauté, du pensionnat et des écoles étaient achevés, les règles étaient rédigées et approuvées, et l'œuvre constituée pour des siècles; la mission de la sainte fondatrice était remplie.

Avant de quitter ses chères filles cette vénérable Mère leur laissa son esprit dans d'admirables écrits qui se conservent encore avec son cœur, comme de précieuses reliques.

Ce fut le dernier gage de son affection pour cette famille tendrement aimée, et de son dévouement à cette colonie de Villemarie pour laquelle elle avait travaillé, souffert, prié et consacré près de cinquante années de la vie la plus belle et la mieux remplie.

Ses dernières années furent désolées par de terribles épreuves d'esprit et de cœur; Dieu achevait sa couronne avant de l'appeler à la récompense.

Elle mourut, victime de sa charité, offrant à Dieu sa vie pour l'une de ses sœurs qui se mourait et qui recouvra aussitôt la santé. Après trois heures d'agonie, les deux mains modestement croisées sur la poitrine, elle rendit à Dieu sa belle âme. dans la quatre-vingtième année de son âge, le 12 janvier 1700. La nouvelle de sa mort ne fut pas plus tôt connue que de tout le Canada et jusque de la mère-patrie s'éleva un concert de louanges pour bénir sa mémoire. Des guérisons extraordinaires attestèrent son pouvoir et sa gloire dans le ciel.

Les âges suivants n'ont fait qu'accroître la reconnaissance des peuples, et le parfum de ses vertus ne cesse d'attirer à sa suite, une foule toujours plus nombreuse de ferventes imitatrices de son zèle et de son dévouement.

JEANNE-MARIE.

(Suite.)

XV

TRACES PERDUES.

Sous la pluie ou le soleil, la neige et la grêle marchait Jeanne-Marie.

Partout où régnait la joie et le tumulte apparaissait la pâle tête de la *Foraine*.

Elle était connue de toute la Bretagne.

Dans les villes éloignées de Buins et de Redon, on ignorait sa lugubre histoire, et l'on ne voyait en elle qu'une pauvre mère gagnant à la sueur de son front le pain de ses enfants.

Partout où arrivait la *Foraine* on souriait à ses petits anges; le prix du souper s'abaissait pour la pauvre femme; souvent même, par délicatesse, les filles et les femmes d'aubergistes lui achetaient de la mercerie afin de lui rendre l'argent qu'elles en avaient reçu.

Que de fois elle se crut sur la piste de l'assassin de Claude! que de fois, en face d'un nom, d'un chiffre, elle bénit Dieu de l'avoir exaucée!

Puis elle s'apercevait que cette partie était encore perdue, et elle en recommençait une autre.

Le temps se traînait au milieu de ces travaux gigantesques, de cette bataille d'une femme isolée contre un ennemi inconnu.

Lazare, du fond du baigno, envoyait à Jeanne-Marie des lettres dans lesquelles, à travers une résignation chrétienne, on sentait les immenses regrets du père et de l'époux.

Il ne se plaignait de rien; ce qui le faisait le plus souffrir, c'était le voisinage de Ronge-Maille et de la Limace qui passaient leur temps à comploter une évasion impossible, et le menaçaient de mort s'il éventait leur projet.

Une année s'était passée.

Lazare conjurait sa femme de renoncer au plan héroïque qu'elle avait conçu et mis à exécution; il la suppliait de ne point mener cette vie de Juive-Errante avec ses deux enfants, de ne point dépenser tout son dévouement pour lui et d'en garder pour eux.

Mais si Lazare avait vu Vincent et Luce, il ne se serait certes pas alarmé sur l'état de leur santé. Leurs joues étaient roses, leurs yeux brillants. Ils devenaient forts et robustes, les intempéries qu'ils bravaient trempaient plus solidement leurs corps frêles jusque-là.

D'ailleurs Jeanne-Marie n'était pas capable d'oublier un seul de ses devoirs. Jamais l'un n'empiétait sur l'autre.

On voyait souvent, pendant les heures de halte, Jeanne-Marie assise sur le talus d'un fossé, enseignant à ses enfants la simple doctrine de la foi, tandis que l'âne tondait lentement les chardons. D'autres fois, pendant la route, Jeanne-Marie prenait son rosaire, et les enfants répondaient de leur voix argentine.

Elle voulait que Lazare les trouvât dignes de lui.

Mais les souffrances passées n'étaient point suffisantes.

Un dernier malheur l'atteignit.

Vincent tomba malade.

Jeanne-Marie se trouvait alors à Fougères.

Elle loua pour elle et ses enfants une chambre de rez-de-chaussée, dans un cabaret d'assez chétive apparence, dont les propriétaires passaient pour être fort à leur aise.

L'enfant avait la petite vérole.

Il fallut bientôt éloigner Luce et la confier à des étrangers, car Jeanne-Marie ne pouvait quitter Vincent d'une minute.

Avec quelles angoisses elle soigna le pauvre ange! avec quelle anxiété elle attendait l'arrêt du médecin!

Sans doute toutes les mères sont à plaindre quand elles perdent une de ces créatures innocentes, mais Jeanne-Marie eût été cent fois plus malheureuse encore.

Qu'aurait-elle répondu à Lazare quand il lui aurait demandé :

— Qu'as-tu fait de mon enfant?

Elle se reprochait de l'avoir exposé aux intempéries des saisons; elle s'accusait d'avoir songé plus à Lazare qu'à eux, et d'avoir compromis leur santé dans ses courses sans trêve.

Le printemps revenait; mais sous le souffle de mars tant de vies s'éteignent, que Jeanne-Marie affolée demeurait des heures entières à genoux près du lit où souffrait l'enfant.

Tandis qu'elle le soignait, une nuit, elle entendit parler dans une sorte d'appentis attenant à sa chambre. Peu après un jet de lumière passa entre les planches mal jointes de la cloison.

— Crois-tu qu'ils dorment ? demanda une voix.

— Oui, j'ai monté voir.

— Les portes extérieures sont libres ?

— Toutes.

— Le chien ?

— Mort...

— Et les voyageurs ?

— Enfermés.

— Je croyais qu'il y avait une femme et un enfant...

— Il ne nous ont seulement pas vus.

— C'est égal, dit une voix de femme, mettons des verroux.

— Je te dis que c'est inutile.

Jeanne-Marie frissonna ; il lui semblait reconnaître l'accent de la Tigresse.

Elle s'approcha de la cloison et tâcha de voir dans l'appentis.

Au même moment Vincent demanda d'une voix étranglée :

— A boire ! mère, à boire !

Jeanne-Marie bondit vers le petit lit et présenta la tasse à l'enfant.

— Mon chéri ! mon ange ! il faut songer au bon Dieu et garder le silence ! bois, mon amour, et laisse-moi regarder !

— Oui, mère, dit le petit.

Jeanne-Marie prit un couteau et agrandit la fente de la cloison. Ce bruit, quelque léger qu'il fût, fit dresser l'oreille aux complices.

— Ce sont des rats, dit l'homme.

— J'aime mieux deux précautions qu'une ! ajouta la femme.

Et sans que Jeanne-Marie l'entendît, on ferma sa porte à l'extérieur.

A ce moment, debout sur une chaise, dominée par une anxiété poignante, elle fixait des yeux dilatés tout ensemble par l'épouvante et par la joie sur le bras nu de l'homme, qui n'était autre que l'Alcide.

Sur ce bras, deux lettres bleues reproduisaient dans une dimension énorme un H et un V.

— Merci, Seigneur, cria Jeanne-Marie.

Elle ne fit qu'un bond jusqu'à sa porte, et tira son verrou.

Mais en vain essayait-elle de l'ouvrir, elle résista à tous ses efforts, et tandis qu'elle ensanglantait ses mains aux ferrures, et qu'elle poussait des cris impuissants pour appeler au secours, l'enfant râlait et disait en portant les mains à sa gorge :

— Mère ; j'étouffe... Ne laisse pas mourir Vincent...

Non ! non ! il ne fallait pas que Vincent mourût ! Mais l'assassin du marchand de bœufs était-là, tout près ; Dieu le livrait à Jeanne-Marie, et voilà qu'au moment où il semblait qu'elle n'avait plus qu'à étendre une main vengeresse pour le désigner à la justice, elle se trouvait, elle, prisonnière, enfermée avec son enfant à l'agonie, tandis que les misérables pillaient sans doute la salle du cabaret et forçait le comptoir.

Elle fit boire Vincent de nouveau, le cacha sous ses couvertures, et, voyant qu'elle ne réussirait pas à enfoncer la porte, elle se dirigea vers la fenêtre...

Les volets étaient cloués.

Mais sa force grandit en même temps que son désespoir ; par une superstition de cœur, elle crut qu'un seul instrument pourrait briser les obstacles et saisit rapidement le couteau qui avait servi à assassiner Claude.

La fenêtre céda à une forte pesée ; Jeanne-Marie brisa les carreaux, et sauta dans la cour.

Tout le monde dormait.

Si elle appelait, elle était perdue...

Elle se souvint que deux des domestiques couchaient dans un grenier à fourrage, circonstance qui pouvait être ignorée des voleurs.

Elle dressa rapidement une échelle rangée le long de la muraille, et quand elle se trouva à la hauteur de la lucarne, elle appela.

— C'est vous, la maîtresse ? demanda le domestique.

— Non, c'est moi, la Jeanne-Marie, il y a des voleurs dans la maison.

Le gars se leva bravement et réveilla son camarade. Jeanne-Marie descendit.

Un instant après chacun des serviteurs gardant une porte, et tenant une fourche à la main, commença à crier à pleins poumons, pour réveiller le maître de l'auberge.

En un instant la maison fut en rumeur.

Jeanne-Marie attendait.

Soudain, il lui sembla discerner une faible plainte.

— Mon enfant ! dit-elle, et comme un trait elle passa devant le cabaretier et sa femme qui descendaient.

Les voleurs s'étaient barricadés en dedans et tenaient conseil.

— Nous sommes pris, dit la Tigresse.

— Pas encore ! répondit l'Alcide.

Il jugea que l'on ne gardait encore que les portes extérieures, sortit de la salle commune, traversa un couloir, sauta par une fenêtre, se vit dans une cour, enjamba une croisée brisée, et tomba dans la chambre de Jeanne-Marie qui se penchait sur son enfant mourant...

Alcide poussa un cri de rage, bondit vers elle, la saisit, d'un seul coup la renversa à terre, et voyant dans sa main le large couteau sur lequel se crispaient ses doigts, il tenta de le lui arracher.

Mais Jeanne-Marie s'était redressée ; elle s'attachait au malfaiteur, criant, appelant, invoquant Dieu et les hommes.

— Tais-toi, ou je frappe ! cria l'Alcide.

Elle continua à appeler au secours.

— Tu l'as voulu ! dit l'homme qui leva son couteau sur l'enfant.

Cette fois, oh ! cette fois c'est Jeanne-Marie qui eut peur... Elle tomba épouvantée à genoux, couvrant de tout son corps la frêle créature, et reçut dans le bras le coup qui lui était destiné. Jeanne-Marie resta évanouie sur le berceau. Le bandit se vit libre, il était armé ; il s'enfuit par l'appentis et, généreux à sa manière, il se mit à chercher le moyen de délivrer la Tigresse.

Un coup de sifflet fit lever un homme de l'ombre d'une haie.

— Fais perdre la piste, lui murmura l'Alcide à l'oreille.

Le joueur d'orgue partit comme une flèche.

On vit un homme qui fuyait ; on crut que c'était le voleur, et tandis que les hommes couraient sur ses traces, Alcide faisant le même chemin revenait de nouveau dans le cabinet de la Jeanne-Marie.

— Il faut en finir avec elle ! dit la Tigresse ; un jour ou l'autre, elle nous vendra.

— J'ai le couteau, maintenant... le couteau, c'est la seule preuve.

— Je te dis qu'il le faut...

Mais au moment où ils entraient dans la chambre, ils la trouvèrent déserte.

Aleide et la Tigresse se blottirent derrière une meule.

Au loin l'on distinguait les vociférations des gens qui donnaient la chasse au joueur d'orgue.

Celui-ci gardait toujours la distance première et ne perdait rien de ses avantages.

Le petit jour commençait à poindre.

Aleide et sa complice ne pouvaient attendre le matin pour disparaître. Ils rampèrent à l'ombre d'une haie, et se trouvèrent peu après dans un champ d'où il leur devint facile de gagner un petit bois de basse futaie.

La gendarmerie se mit à leur poursuite, et une battue générale fut ordonnée.

La justice visita le cabaret et constata les effractions et le vol.

La déposition de Jeanne-Marie fut la partie dramatique de l'instruction.

Elle affirma avoir reconnu dans le voleur nocturne l'ancien saltimbanque, Aleide Verdure, avoir distinctement remarqué sur son bras l'H et le V gravés sur le manche du couteau qui avait servi à assassiner le marchand de bœufs et à la blesser elle-même.

Comme elle achevait sa déposition, un des serviteurs apporta une feuille de papier couverte d'une grosse écriture. Cette lettre énigmatique, que l'on devina avoir été adressée au joueur d'orgue, était majusculeusement signée *Halcide Verdure*.

Ainsi se trouvait expliquée la différence des initiales du tatouage avec celles du nom de montreur de singe.

C'était simplement une question d'orthographe.

On ne retrouva ni Aleide ni le joueur d'orgue.

XVI

UNE TRÈVE.

Jeanne-Marie avait été trouvée étendue en travers de la porte de l'étable, son enfant dans ses bras : après le départ du bandit, malgré ses souffrances et le sang qu'elle perdait, elle avait tenté de fuir ; ses forces l'avaient trahie.

Elle puisa encore assez de courage dans sa volonté pour faire une déposition claire, complète ; mais la nature prit sa revanche, et Jeanne-Marie fut clouée sur son lit par une fièvre ardente.

La pauvre femme qui soignait Luce la prit chez elle, consultant son cœur plus que ses moyens pécuniaires.

Bientôt Claudine, s'aperçut que, si elle avait assez de bon vouloir pour veiller la malheureuse femme, l'argent lui manquait pour acheter les remèdes et pour solder les visites du médecin. D'ailleurs, Vincent était loin d'être guéri ; Claudine ne pouvait suffire à amuser Luce, à empêcher Vincent de découvrir ses bras ou de porter ses petites mains à son visage, et à veiller Jeanne-Marie dont la vie était en danger.

En ouvrant la portefeuille de cuir de la Foraine, Claudine y trouva le certificat du curé de Sainte-Marie ; et, pensant que personne plus que lui ne s'intéresserait à la pauvre créature éprouvée, d'une main inha-

bile et tremblante, elle écrivit à l'abbé Deschamps pour lui exposer dans quelle situation se trouvait la malheureuse mère.

Le courrier que le curé de Sainte-Marie reçut deux jours après se composait d'un journal du chef-lieu donnant des détails sur l'attaque du cabaret de Fougères, sur le courage dont avait fait preuve une femme dite *la Foraine*, et sur l'inutilité des recherches de la justice qui avait redoublé de zèle et d'activité pour arriver à l'arrestation des hardis malfaiteurs.

Comme pour compléter le sentiment de stupeur douloureuse dans lequel se trouva l'abbé Deschamps à la lecture de cet article, la lettre de Claudine vint ajouter à sa tristesse en lui apprenant la situation de Jeanne-Marie.

Le curé poussa une exclamation douloureuse, il s'es-suya les yeux, puis il se leva et tendit sans rien dire la lettre à Mlle Scolastique.

La vieille fille la lut d'un regard.

— Me permettez-vous de partir, mon frère ?

L'abbé lui serra la main.

— Allez ! dit-il.

— Dès qu'elle pourra supporter le voyage, je la ramènerai, n'est-ce pas ?

— Oui, ma sœur.

— Je vais prier Mme Aubertin de faire atteler sa voiture ; on me conduira jusqu'à la ville.

— Tenez, ma sœur, dit le curé, voici mes épargnes... ne les ménagez pas : vous savez que je les destinai aux pauvres ; et qui, des enfants de ma paroisse, est plus malheureux et plus à plaindre que Jeanne-Marie ?

Mlle Scolastique prit la bourse, mit un chapeau à la hâte, parvint à faire comprendre à la Louison qu'elle devait préparer une petite malle, et se rendit chez sa voisine Mme Aubertin.

C'était une femme âgée au plus de trente ans, pâle, malade, avec de grands yeux noirs sombres d'expression.

Elle s'était toujours montrée pleine de déférence pour l'abbé Deschamps et pour sa sœur.

Chaque fois qu'il s'était agit de soulager une misère, elle l'avait fait avec une générosité pleine de modestie.

Elle remerciait Mlle Scolastique de lui désigner les malheureux et de lui fournir l'occasion de faire le bien.

Elle sortait peu.

Bien qu'elle se montrât fort polie avec les dames du pays, elle ne leur fit aucune avance de voisinage, reçut les leurs avec grâce, et s'en tint ensuite à un commerce sans intimité.

Mlle Scolastique se sentait attirée vers elle par l'instinct secret que cette jeune femme devait souffrir d'une profonde plaie intérieure.

Jamais elle n'avait osé adresser une question à Mme Aubertin ; les confidences ne se demandent pas ; on doit les attendre, sous peine de commettre une indécatesse de cœur ; mais la vieille fille cherchait par tous les moyens possibles à témoigner à la jeune femme isolée qu'elle la plaignait et qu'elle l'aimait.

Mme Aubertin le sentait.

Aussi, dans son existence de recluse, dans cet exil qu'elle avait fait volontaire, dans cette solitude qu'elle ne permettait à personne de troubler, Mlle Scolastique était pourtant la bienvenue.

Quoique la sœur du curé fût ignorante, comparative-ment à Mme Aubertin, la droiture de ses vues, la jus-

tesse de son jugement, la rectitude de sa conscience, et cette urbanité qui naît de la paix intime et découle d'une source de charité toujours débordante, faisaient trouver à Mme Aubertin un grand charme dans la conversation de Mlle Scolastique.

Au moment où la sœur du curé sonna à la grille, la jeune femme se promenait dans le jardin, regardant les pousses de rosiers, les folioles des lilas, et toute cette vie bourgeonnante qui n'attend qu'un rayon de soleil pour s'épanouir.

— Merci de votre bonne visite, Mademoiselle, il me semblait que vous m'oubliez un peu ! dit Mme Aubertin en prenant les mains de Mlle Deschamps.

— Alors, Madame, si vous m'adresses ce reproche, je ne vais plus oser vous rien demander ; car j'aurais l'air de ne vous venir voir que dans un but intéressé.

— Vous avez besoin de moi ?

— Oui, madame.

— Eh ! c'est deux fois qu'il faut que je vous remercie : pour la visite, d'abord, car vous me l'eussiez bien faite sans cela ; ensuite pour la bonne pensée que vous avez eue de me procurer l'occasion de vous obliger.

— Vous êtes toujours bonne, Madame.

Mme Aubertin baissa la tête.

— Que désirez-vous ? demanda-t-elle doucement.

— Votre voiture pour quelques heures.

— Jean, dit Mme Aubertin au jardinier, dites qu'on attelle.

Elle ajouta :

— Est-ce pour une promenade ?

— Non, Madame, un voyage... Je me rends à Fougères où Jeanne-Marie est malade d'une fièvre typhoïde, tandis que Vincent a la petite vérole.

— Tant de malheurs sur eux !

— Je les soignerai ; quand ils seront guéris, je les ramènerai.

— Chez moi, dit vivement Mme Aubertin ; le Grand-Moutier leur rappellerait de lugubres souvenirs, et le presbytère est trop étroit pour donner asile à cette famille ; promettez-moi de décider Jeanne-Marie à accepter mon hospitalité.

— Je vous le promets, Madame.

Jean vint avertir que la voiture était prête.

— Mademoiselle, ajouta la jeune femme, veuillez vous charger de ma bourse et ne craignez pas de me ruiner... Je suis trop riche.

Mlle Scolastique monta en voiture, et Mme Aubertin la suivit longtemps du regard.

— Elle est heureuse ! dit-elle à mi-voix, elle ne vit que pour les autres.

Oui, Mlle Deschamps était heureuse.

Elle respirait au sein d'une atmosphère de dévouement perpétuel ; elle n'existait que pour consoler, pour répandre son âme, pour se donner, s'immoler sans cesse.

Du reste certains milieux, certains rapprochements rendent ces vertus faciles.

Il semble même qu'on ne saurait s'empêcher de les pratiquer.

Si le mal est contagieux, le bien l'est à des degrés différents, mais égaux.

L'entraînement de l'exemple est énorme ; et c'est pour cela que la parole de l'Évangile est formidable : —

“ Malheur à ceux par qui le scandale arrive ! ”

Mlle Scolastique élevée avec son frère, qu'elle ne quitta point avant l'entrée de celui-ci au séminaire, s'ac-

coutuma dès son enfance à se priver pour les autres, en voyant que son frère ne conservait rien pour lui.

Quand elle lui entendait dire que la joie découle du sacrifice, elle ne trouvait aucune vérité plus irrécusable.

A peine l'abbé Deschamps eut-il été nommé curé de la petite paroisse de Sainte-Marie, que Mlle Scolastique, qui portait encore le deuil de sa mère, s'installa dans le pauvre presbytère.

Elle y fit régner cet ordre minutieux, cette régularité monastique, cette économie souveraine découlant dans les maisons religieuses du vœu de pauvreté. Les pauvres furent toujours servis, pansés, veillés les premiers.

L'abbé Deschamps parlait peu, comme tous les hommes d'une nature recueillie et contemplative.

Il indiquait d'un mot ; et sa sœur complétait.

Le langage des anges est, dit-on, le silence ; et cependant, malgré cette absence des mots, ils lisent leurs mutuelles pensées et échangent leurs vœux pour l'humanité gémissante.

Entre l'abbé Deschamps et sa sœur le silence régnait presque toujours, mais toujours aussi ce silence était plein de pensées.

Il fallut deux grands jours à Scolastique pour arriver à Fougères.

Les trains étaient peu nombreux, les voitures qui faisaient encore une partie du parcours ne se prêtaient guère à la commodité des voyageurs.

La vieille fille arriva le soir dans la maison de Claudine.

Jeanne-Marie ne la reconnut pas.

Vincent leva vers elle ses yeux gonflés, presque aveugles, et un sourire s'ébaucha sur sa petite bouche enflée.

Luce se souvint vaguement d'avoir vu cette figure bienveillante, et elle se jeta pleine de confiance dans les bras de la sœur du curé.

— Maman Jeanne-Marie va donc s'en aller au paradis ? dit-elle en prenant la figure de Mlle Scolastique dans ses deux mains et en se dressant sur ses pieds.

— Non ! le bon Dieu ne l'appelle pas encore...

— Si elle s'en va, elle nous emmènera aussi, dites Mademoiselle ?

— Mes enfants, si elle partait, le bon Dieu vous enverrait un ange pour la remplacer.

— Est-ce qu'un ange serait aussi bon que maman, Mademoiselle ?

— Une mère est un ange, c'est la même chose, souvent... les mères, ce sont des anges qui ne sont pas encore en paradis.

— Mais Vincent ? Vincent que ma mère appelle petit ange ?

— Tous les enfants sages sont des anges.

— Moi aussi ?

— Toi aussi !

C'est égal, reprit Luce, je voudrais bien que maman ne restât pas couchée toujours... elle est si pâle, si pâle...

— Elle guérira...

— Bien sûr ?

— Très-sûr.

— Alors, je t'aimerai ! sera-t-elle guérie demain ?

— Non, pas sitôt ; mais tu prieras pour elle, et quand tu auras assez prié, elle sera guérie.

— Je commence tout de suite, dit l'enfant qui abandonna les genoux de Mlle Scolastique pour aller s'agenouiller dans un coin de la chambre.

L'ordre le plus minutieux fut rétabli dans la chambre; Jeanne-Marie reçut deux fois par jour la visite du médecin. Le délire régnait toujours, et pendant ses longs accès, Jeanne-Marie appelait d'une façon déchirante Lazare, qu'elle croyait tombé entre les mains de l'Alcide, et Vincent sur qui elle voyait la Tigresse brandir le couteau sanglant.

—Je ne les aurai donc pas, ces misérables? répétait-elle; je ne pourrai donc point montrer à la fois à la justice le manche de l'arme meurtrière et le tatouage du bras de l'assassin... Ce n'est pas assez d'avoir tué Claude! d'avoir envoyé mon mari au baigne! de m'avoir faite errante par les chemins, moi et mes enfants, il les menace, eux... Et la femme! oh! la femme rousse... Je la reconnais malgré ses cheveux noirs... C'est elle qui voulait faire de Vincent le *phénomène*, et le montrer dans les parades des foires... Mon Dieu! mon Dieu! vous me devez ces hommes, cependant!... Regardez, Seigneur Jésus, comme mes pieds saignaient dans les chemins... comme mes habits tombent en lambeaux... et comme votre couronne d'épines me déchire la tête et le cœur!... Si vous ne voyez point ce que je souffre, demandez-le à votre Mère... elle le sait bien, elle qui vous cachait aux bourreaux d'Hérode et vous emportait dans les cavernes à travers les forêts, les sables et les fleuves... Vincent, Luce, mes chéris, est-ce que vous êtes morts, que vous avez des ailes comme les oiseaux?... Vous rafraîchissez mon front, vous m'enlevez mon mal... mes chéris, mes chers aimés... Non! non! fuyez, partez vite! Je n'ai pas besoin qu'on me console, moi... Je suis libre, je marche sur la terre du bon Dieu, j'ai le feuillage et le ciel au-dessus de moi; mais lui! mon Lazare! votre père... Lazare, grâce, pitié, ne m'accuse pas, j'ai tout fait... Je me suis exposé au couteau... ton enfant mourait... il mourait! et pendant que je tentais de le disputer à la mort, il m'échappait lui, le monstre!... Au secours! à l'assassin! à l'assassin!

Alors soulevée sur son lit, le bras étendu d'une façon cataleptique, l'œil vitreux, les cheveux flottants, elle faisait mal à voir cette infortunée créature, si belle, si chaste, si simplement héroïque.

Sous l'influence des paroles et des soins de Mlle Scolastique, qu'elle ne reconnaissait pas cependant, elle s'apaisait un peu.

Parfois elle fondait en larmes, et les pleurs la soulageaient et mettaient fin à ces terribles scènes de délire.

Ou bien, presque tranquille, elle fredonnait la complainte de la *Foraine* de façon à attendrir tous ceux qui l'écoutaient.

Vincent fut guéri le premier.

Jeanne-Marie revint lentement au sentiment de ce qui se passait autour d'elle.

Avant de parler encore, son regard avait remercié la sœur du curé.

Le premier mot qu'elle prononça fut:

—Les enfants!

On les amena devant son lit.

Elle fit un effort pour s'incliner vers eux; ne le pouvant pas, elle baisa le bout de ses doigts et les posa sur leurs fronts.

Le mieux devint de jour en jour plus sensible; mais la convalescence devait être longue, et dès que le médecin annonça que la malade pouvait voyager sans danger, Mlle Scolastique s'occupa des préparatifs du voyage.

Il se fit lentement. De relais en relais, de station en station on prenait du repos.

Enfin il s'acheva.

Par une matinée d'avril claire et gaie, la voiture de Mme Aubertin qui avait été attendre Mlle Scolastique, entra bruyamment dans la cour sablée.

La jeune femme vint aider Mlle Deschamps et Jeanne-Marie à descendre de voiture.

On installa la fermière dans un grand fauteuil, près d'une fenêtre s'ouvrant sur le jardin où couraient les enfants.

Le soir le curé vint partager le dîner de Mme Aubertin.

Elle se montra charmante pour tous, pleine de déférence pour le prêtre et d'amitié respectueuse pour sa sœur; elle entourait Jeanne-Marie de soins et gâta les enfants d'une façon caressante.

Jeanne-Marie, épuisée par la maladie, mais sentant alors le bien-être indéfinissable qui suit les grandes crises physiques, s'abandonna à la joie de revoir ceux qu'elle avait quittés depuis si longtemps.

—Il y a trois ans passés, dit-elle, trois grandes années!

—Comme vous les avez employés! dit Mme Aubertin.

—Sans résultat! dit Jeanne-Marie avec accablement.

—Ma fille, reprit le curé, on ne met la faucille dans le champ qu'au moment où les épis sont mûrs... Savez-vous si l'heure de Dieu est venue, et pouvez-vous répondre qu'elle n'est pas prête à sonner?

—J'ai cédé au découragement, je l'avoue... la maladie m'a ployée, et la scène de là-bas m'a enlevé mon énergie... Mais je la retrouverai avec mes forces... et alors...

—Vous m'avez promis soumission, ma fille.

—Et je tiendrai, ma parole, Monsieur, mais j'ai juré sur le Christ, et ce serment-là, je suis tenu de m'y montrer fidèle, dût ma mort s'ensuivre... Soyez tranquille, je ne saurais à cette heure ni marcher ni me traîner, et force m'est bien d'attendre que le Seigneur me permette de continuer mon œuvre.

La journée se passa paisiblement.

RAOUL DE NAVERY.

(A continuer.)

BIOGRAPHIE.

MESSIRE FRANÇOIS LABELLE.

Messire François Labelle, ancien curé et archiprêtre, à succombé, le 1^{er} de Mars, à une affection de cœur. C'est sur les 8½ heures du matin qu'il a remis son âme à Dieu.

Il avait près de 69 ans et huit mois, et se trouvait dans sa 47^{ème} année de prêtrise.

Les funérailles eurent lieu samedi, le 4 du même mois, à Repentigny, lieu de sa résidence.

Ce bon et digne prêtre naquit à la Pointe Claire, le 5 de juillet 1795. Il commença ses études à l'âge de douze ans. Il était du second cours commençant au collège de Montréal, après l'incendie du collège St. Raphaël. (1)

(1) C'est par erreur qu'on a dit qu'il avait fait sa philosophie à Québec.

Il prit la soutane en 1815, et fut envoyé comme professeur à Nicolet. Il est heureux de rappeler qu'il y fit la classe à un jeune écolier qu'il préparait pour sa part, et sans qu'il s'en doutât, à la haute destinée que le ciel réservait à ses vertus : c'était Monseigneur Prince. (1)

Après avoir enseigné deux ans dans ce collège, il passa au Grand Séminaire de Québec pour terminer son cours de théologie. Ordonné prêtre le 22 novembre 1818, il fut nommé par Mgr. Plessis au vicariat de la Rivière-Ouelle, sous Mgr. C. Panet, qui était en même temps Coadjuteur de l'Evêque de Québec. Le jeune prêtre n'y fut pas longtemps sans voir s'ouvrir devant lui un champ où son courage et son zèle furent largement mis à contribution. Mgr. Plessis partait pour l'Europe au commencement de juillet 1819, et Mgr. Panet allait prendre à Québec le gouvernement du Diocèse, durant cette absence, laissant ainsi à son jeune vicaire tout le poids du ministère, et se reposant sur lui du soin de sa paroisse.

M. Labelle sut répondre à la confiance de son Evêque ; dès lors il sut donner des preuves de ce rare talent pour l'administration, qui l'a toujours si particulièrement distingué.

Enfin Mgr. Plessis arriva d'Europe après plus d'un an d'absence, et Mgr. Panet put bientôt retourner à la Rivière-Ouelle auprès du jeune desservant qu'il désirait revoir, et qui de son côté, l'attendait avec impatience. Ce dernier fut assez heureux pour passer encore plus d'un an en compagnie de son vénérable Evêque, dont il ne se sépara que dans l'automne de 1821. Il y avait déjà trois ans qu'il était son vicaire. (2)

C'était plus qu'il n'en fallait à ces deux hommes, également doués des plus précieuses qualités du cœur, pour se connaître et s'attacher l'un à l'autre pour la vie. Rien n'intéressait comme d'entendre le bon M. Labelle dans ses dernières années, évoquer les souvenirs de cette vieille amitié.

Il laissa le vicariat de la Rivière-Ouelle avec le titre de curé des Eboulements. (3)

Le jeune soldat de la milice sacrée avait fait ses premières armes avec un succès qui l'avait fait remarquer. Aussi lui confia-t-on avec assurance, outre la cure des Eboulements, la desserte de l'Isle-aux-Condres. Ce surcroît de travaux et de soucis demandait de l'activité et du courage ; mais le digne curé, qui savait se multiplier selon les besoins, put suffire à tout. Ce ne fut qu'après deux ans de fatigues, qui ne furent pas toujours sans péril, qu'on voulût bien alléger son fardeau en ne lui laissant que les Eboulements.

En 1826, il fut transféré de cette cure à celle de Beauharnois, et fut en même temps chargé de desservir la nouvelle paroisse de St. Timothée. C'est là qu'il eût à se livrer, l'espace de deux ans, aux travaux les plus rudes et au ministère le plus pénible de sa carrière sacerdotale. Il se vit obligé, durant tout ce temps, de biner tous les dimanches et fêtes ; et par conséquent,

de faire en toutes saisons de l'année, à jeun, et par toutes espèces de chemins, un trajet de plusieurs lieues.

Dans l'automne de 1828, M. J. Moll vint le décharger de la desserte de St. Timothée ; ce qui lui permit de respirer durant les deux années qu'il passa encore à Beauharnois.

En 1830, il fut appelé à la cure de l'Assomption. Le ciel semblait le diriger de ce côté, dans le secret de sa sagesse, pour faire passer par ses mains l'œuvre qui s'élaborait déjà dans l'ombre, et qui devait couronner sa vie. Il avait pour cela préparé son cœur, et placé son intelligence à la hauteur des circonstances qu'il voulait lui faire traverser.

Nous voulons parler du collège dont l'Assomption lui est redevable en si grande partie, et qu'il a fondé avec le concours de deux honorables citoyens qu'il trouva animés des mêmes dispositions et pénétrés de son esprit, M. le Docteur Cazeneuve et M. le Docteur Meilleur, qui se firent ses coopérateurs et ses émules dans cette noble entreprise.

C'est encore justice de dire qu'il fut aidé dans cette grande et belle œuvre par ses dignes frères, MM. Edouard et Jean-Baptiste Labelle, dont la fortune n'a toujours été qu'une partie de la sienne. A ce concours si efficace que lui avait ménagé la Providence, il faut ajouter celui d'une sœur bien-aimée, qui a toujours su mettre son bonheur à entourer d'une sollicitude toute particulière les œuvres de charité que ses vénérables frères ont multipliées autour d'elle.

Au reste, on ne saurait croire quels sacrifices ce généreux Fondateur dut s'imposer pour ouvrir son collège, pour y mettre les études sur un bon pied, et pour lui trouver des éléments de vie et de prospérité. Il ne fallait rien moins que l'amour de son pays joint à l'amour des âmes, pour imprimer un cachet de réalité à ce projet rendu difficile par les circonstances. Il alla jusqu'à nourrir, durant plus de quatre ans, les premiers professeurs ecclésiastiques, outre qu'il dût payer, durant un plus grand nombre d'années, des honoraires assez élevés à plusieurs professeurs laïques. Enfin, les dons qu'il fit pour l'érection et l'entretien du collège paraissent paraître incroyables à qui ne veut voir que des yeux, s'il ne savait que ce grand cœur était aussi ingénieux à cacher ses bonnes œuvres qu'il mettait de générosité à les faire.

Voué de cœur aux intérêts de la Religion et des Lettres, M. Labelle se fit encore un devoir de concourir à la fondation du Couvent dont on parlait déjà depuis si longtemps ; et ce projet une fois placé sous ses auspices, put heureusement se réaliser. Il sut tirer bon parti de l'ardeur qui animait tous les citoyens ; l'entreprise était des plus populaires. Enfin, grâce au zèle qu'on y mit de part et d'autre, les travaux allaient bientôt se terminer quand il céda sa cure à Mgr. R. Gaulin, empêché, pour raison de santé, de prendre part à l'administration de son diocèse de Kingston. C'était en 1845, le bon curé laissait ainsi généreusement et pour la vie des lieux où semblaient devoir le retenir les plus beaux fruits de ses épargnes et de ses travaux ; et ces affections si légitimes, il consentait à les refouler au fond de son cœur, sur un simple désir de son Evêque. Le sacrifice qu'il dut faire en cette occasion n'a sans doute été connu que de Dieu seul. Aussi, malgré ses protestations, qu'il avait lui-même demandé autrefois un changement, comme les circonstances n'étaient plus

(1) C'est également par erreur que le nom de Mgr. de Mont-réal a d'abord été mentionné.

(2) M. Labelle n'a jamais été vicaire dans la ville de Québec.

(3) Ce n'est pas feu M. H. Hudon qui remplaça M. Labelle comme vicaire à la Rivière-Ouelle ; ce serait plutôt feu M. Asselin.

les mêmes, il est facile de comprendre combien cet acte d'obéissance, si libre et si spontané, a dû être agréable à Dieu.

Il fut placé à Repentigny comme successeur de M. L. Parent. C'est là qu'il devait trouver le terme de sa carrière, et que l'attendait la récompense de ses travaux. Le ciel commença à l'éprouver d'une manière plus sensible: deux ans s'étaient à peine écoulés qu'il fit malheureusement une chute qui fut suivie de paralysie à une jambe. Il souffrit plus de six mois, et cela au point qu'il se vit obligé d'appeler à son secours deux jeunes prêtres qui lui furent successivement accordés comme vicaires.

Il guérit; mais les suites de cet accident avaient tellement affecté le jeu de certains organes, que depuis il resta toujours dans un état de malaise et même de souffrance. Toutefois, ce ne fut que huit ans plus tard, en 1855, qu'il dut renoncer à l'exercice du St. Ministère et laisser sa cure à M. J.-Bte. Labelle, son frère.

Son Supérieur voulut sans doute par un choix aussi agréable pour le cœur de M. François Labelle lui témoignait sa satisfaction pour les services importants qu'il avait rendus à l'Eglise.

C'est dans cette dernière paroisse que ce digne prêtre termina ses jours dans le commerce intime de ses frères. Il sut néanmoins trouver, dans cette vie retirée et presque cachée au monde, le moyen de ne pas rompre tout à fait avec ses douces habitudes de zèle et de charité: mais ce sont des choses dont Dieu seul a le secret.

Cependant ses forces diminuaient sensiblement: il se voyait par degré s'affaïsser sur lui-même: tout lui faisait comprendre que sa fin ne pouvait être éloignée. Enfin, à la suite d'une contusion à la jambe, dont il souffrit beaucoup et longtemps, il fut parfois réduit, dans ces deux dernières années, à un tel état de faiblesse, qu'on le vit presque totalement privé de l'usage de ses membres, et cloué à ses appartements, attendant son passage à l'éternité avec confiance et résignation.

Les souffrances les plus cruelles l'assaillirent aux portes du tombeau; mais il sut les supporter en bon chrétien, en saint prêtre. Toute sa vie n'avait été qu'une préparation à la mort. Il eut la consolation de se voir entouré de tous les secours que la religion puisse offrir dans ces derniers moments.

Dans tout le cours de son long et laborieux ministère, M. Labelle s'est toujours fait remarquer par un dévouement à toute épreuve aux intérêts de la religion, par un zèle éclairé et véritable pour le salut des âmes, par une bonté de cœur et une générosité que le langage des pauvres et des malheureux serait seul capable d'exprimer. Il était craint et respecté comme un père qui a la conscience de son devoir; et qui veut en inspirer l'esprit à ceux dont le salut réclame sa vigilance et sa sollicitude. Il faisait la guerre au vice avec une persistance qui lui répondait toujours du succès. Avait-il à attaquer de front le désordre et les abus? c'est alors que son éloquence, qui d'ailleurs se faisait toujours admirer, déployait toutes ses ressources; et, chose assez rare, jamais on ne s'est plaint d'avoir été repris par lui. Aussi sa prudence et ses lumières étaient-elles à la hauteur de ses devoirs de prêtre et de pasteur.

M. Labelle était un de ces hommes chez qui la modestie la plus profonde fait ressortir davantage les plus éminentes qualités de l'esprit et du cœur. Il n'y

a pas jusqu'aux dons extérieurs de la nature, dont il était si admirablement doué, qui ne fussent un nouvel élat, sous ce voile que tous les regards aimaient à percer. En effet, sa taille avantageuse, sa démarche noble et imposante, ses traits et son regard où l'intelligence et le cœur trouvaient également l'expression la plus belle et la plus digne; tout se présentait chez lui avec un cachet particulier de noblesse et de grandeur.

Cependant, ces dehors, dont sa vertu aurait pu souffrir, ne servaient qu'à mieux faire apprécier au digne prêtre la nécessité et les avantages de l'humilité. Les moindres incidents de sa vie révèlent l'empire de cette vertu chrétienne sur cette âme faite au moule de la foi, dont elle avait toujours si fidèlement gardé la glorieuse empreinte. Entre autres faits, nous trouvons le trait suivant dans un pamphlet sur le collège de l'Assomption: c'est à l'occasion de la pose de la première pierre de cette maison. On y lit:

"M. François Labelle, pour faire son offrande, attendit des derniers à la cérémonie, se réservant ainsi, autant par humilité que par délicatesse, les moyens de mesurer son don sur celui des autres, et de le diminuer au besoin, afin qu'il fût dit que la plus forte somme est été donnée par un des citoyens. Il vit écrit £30 sur le rouleau déposé par M. de St. Ours. Or, il tenait lui-même dans la main, au rapport d'un témoin oculaire, la somme de £30. Il en retira adroitement £5, et ne donna publiquement que £25, laissant en même temps ordre secret à M. le Docteur Meilleur, qui avait bien voulu se constituer le receveur des offrandes à cette occasion, de lui demander la balance le lendemain. Ainsi, l'un s'en retourna heureux de s'être effacé; l'autre content peut-être d'avoir été le plus généreux."

Au reste, tout ce que nous pourrions dire d'une carrière apostolique si utile à la religion et à la patrie, ne saurait avoir qu'un bien faible retentissement à côté du magnifique témoignage d'estime que le Chef de l'Eglise a cru devoir donner à ce vénérable vieillard. Dans l'été de 1863, l'illustre Pontife Pie IX, lui avait fait parvenir par l'entremise de Mgr. de Montréal, une médaille d'honneur avec l'exergue:

Petri inopiam christiani stipe sustentant.
Antiqua Pietas renovatur.

"Le collège de l'Assomption, au nom des anciens élèves, profita de cette circonstance pour reconnaître publiquement le mérite de ce prêtre distingué. On lit dans l'adresse qui lui fut présentée à cette occasion.

"L'immortel Pontife veut vous faire comprendre par ce témoignage de haute considération et de paternelle affection, qu'il sait apprécier les immenses sacrifices que vous vous êtes imposés pour doter votre pays d'une maison d'éducation qui n'est pas une de ses moindres gloires. Il veut par là vous remercier, au nom du Prince des Apôtres dont il défend si héroïquement les intérêts, des aumônes abondantes dont il vous est sans doute redevable dans son extrême détresse. Il vous remercie, au nom de J. C., du soin que vous avez pris de ses pauvres, de l'appui que vous avez toujours accordé à la veuve et à l'orphelin, de votre empressement à secourir les misères et les infortunes de tous genres, de votre zèle et de votre sollicitude pour le troupeau confié à votre garde; mais bien plus veut-il faire comprendre au monde, dans ces temps d'égoïsme et d'impunité, qu'au milieu des scandales dont il est inondé, l'on

trouve encore des âmes dignes des plus beaux jours du christianisme ; et le St. Père, dans sa tendre sollicitude pour la gloire de l'Église et l'édification des Fidèles, aime à les présenter à la vénération de tous comme les monuments les plus précieux de la foi et de la piété, à mesure qu'elles se révèlent aux yeux des peuples."

Si donc, lorsqu'il s'agit d'exalter une vertu éminente, l'on n'a rien de mieux à dire d'une existence brisée à la fleur de l'âge, que ses jours ont été peu nombreux mais, bien remplis ; on ne devra pas moins accorder son admiration à celle dont les années ont presque atteint les bornes les plus reculées de la vie, et dont tous les jours sont en même temps pleins de mérites devant Dieu et devant les hommes.

Mais nous n'osons continuer : nous craindrions de voir l'ombre de ce prêtre si modeste et si humble s'élever contre des éloges qu'il a toujours redoutés comme le souffle de la flatterie et le poison de la vertu. Avec une telle modestie il faut se hâter de tout dire en un mot : mais il n'en faut qu'un aussi pour contenir l'histoire de toute sa vie. Il suffit de dire qu'il a été un bon et fidèle serviteur dans la maison de son Maître, et qu'il l'a été jusqu'à la fin. Il a donc pu se présenter au tribunal de sa justice avec les cinq talents qu'il a su ajouter à ceux qu'il avait reçus. Aussi a-t-il dû obtenir la couronne de vie que le Seigneur a promise à ceux qui travaillent pour lui : *Esto fidelis usque ad mortem, et dabo tibi coronam vite.*

Rien ne pourrait mieux exprimer le respect et l'estime dont jouissait ce prêtre selon le cœur de Dieu que l'immense concours de peuple qui se pressait autour du catafalque, pendant qu'on lui rendait les honneurs de la sépulture. Rien aussi ne saurait mieux dire combien il était aimé et chéri de tous, que les larmes dont furent arrosés ses restes vénérés. Près de cinquante prêtres étaient accourus de tous les points du diocèse, et même du diocèse et du collège de St. Hyacinthe, au milieu d'une vraie tempête de neige et de vent, afin de contempler encore une fois les traits de cet ancien compagnon de leurs travaux, et d'offrir au ciel leurs prières et leurs vœux pour son éternelle félicité.

Les anciens élèves du collège de l'Assomption, entre autres, s'étaient empressés de venir rendre à une mémoire si chère ce dernier témoignage de respect et d'affection commandé par la reconnaissance.

M. le Grand Vicairé Truteau, administrateur du diocèse, célébra le service funèbre, assisté de MM. F. Dorval, curé de l'Assomption, et F. Malo, missionnaire en Océanie, tous deux élèves du collège de l'Assomption. Les offices de cérémoniaire et d'acolythes étaient également remplis par des prêtres élèves de cette maison.

Un chœur composé des écoliers du même collège, sous l'habile direction de M. P. Bédard, curé de l'Épiphanie, rehaussa de beaucoup l'éclat de la pompe funèbre par des morceaux de chant aussi magnifiques d'exécution que d'expression. Jamais nous n'avons mieux senti combien est majestueuse et sublime, mais combien puissante surtout, est la voix de l'Église, qui s'interpose comme médiatrice entre le Juge suprême et l'âme qui tombe entre ses mains.

M. A. Dupuis, curé de Ste. Elizabeth, et ancien élève du collège de l'Assomption, ne put voir rendre à la terre des restes si chers aux élèves de cette maison, sans leur faire, au nom de tous, un éternel adieu. Il

est des circonstances où l'âme, bouleversée et muette d'étonnement, s'arrête devant sa douleur, pour en mesurer l'étendue. M. Dupuis se trouvait alors dans un de ces pénibles moments. Le spectacle qu'il avait sous les yeux était trop saisissant, son affection avait trop de souvenirs à évoquer, son cœur se trouvait en proie à des impressions trop fortes et trop vives, pour permettre à l'orateur d'exprimer tout ce qui se passait au fond de son âme. Mais on n'en sentait que mieux que c'était le cœur qui parlait ; et ce langage toujours vrai et sincère, est toujours le plus éloquent et le mieux goûté.

Après le chant grave et solennel de l'*Absoute*, le corps, qui était resté exposé jusque-là, fut enlevé à la vénération de la foule. Des vieillards, des frères, vinrent s'incliner encore une fois, et en pleurant, sur ces restes à demi cachés sous les livrées de la mort ; et bientôt la tombe qui les avait reçus en dépôt, se refermait mystérieusement pour en faire disparaître jusqu'aux moindres vestiges. Enfin, la terre qui fut mise en possession de ces froides dépouilles, se nivela aussitôt sur leur dernière demeure en y apposant le sceau du néant des choses humaines. — *Réquiescat in pace.*

N. B.

PREMIERE PARTIE.

LA CONVENTION DU 15 SEPTEMBRE ENTRE NAPOLEON III ET VICTOR-EMMANUEL.

(Suite.)

I

CE QUE JE PENSE DU PIÉMONT.

Ce n'est pas par une vaine affectation de purisme politique que je dis : le *Piémont* et non *l'Italie*.

Je dis le *Piémont*, parceque le *Piémont* est coupable, et que je ne veux pas accuser l'Italie. L'ambition du Piémont, l'alliance de son roi et des révolutionnaires a fait et fait tout le mal. L'immense majorité de la population en Italie, on s'en aperçoit tous les jours, est calme, religieuse, patiente. La résignation est son trait caractéristique, et elle le doit à la Religion. Elle aime, elle vénère le Pape, elle désire son pardon et sa bénédiction. Si la confédération, dont l'Empereur a eu la pensée, se fait quelque jour, l'Italie a, dans l'avenir, je le crois, comme elle l'a eue dans le passé, une mission providentielle. J'aime, je plains l'Italie, plus victime que complice, et c'est pourquoi, ayant le devoir d'accuser, j'évite son nom toujours cher et je flétris seulement le *Piémont*.

Donc ce que je pense du Piémont :

Simplement, ce que les faits me condamnent à en penser.

Je n'ai aucune confiance dans le Piémont, et je ne crois pas que la France puisse en avoir. — Pour moi, je suis résolu à ne pas me faire d'illusion. Je regarde à ce qui seul parle net et haut, à ce qui ne trompe que ceux qui veulent être trompés. Je vais droit aux faits, et je suis aise de les résumer une bonne et dernière fois :

Pour apprécier un traité, il est essentiel de bien connaître les parties contractantes. Il importe de ne pas se tromper sur celui avec lequel on contracte, de bien savoir quel est son caractère et sa moralité, le sens qu'il

attache aux mots qu'il emploie, et les moyens par lesquels il marche à ses fins.

Je compte les mots pour peu de chose. Ah ! sans doute, le Piémont a pris à son usage de belles paroles : *l'Église libre dans l'État libre ; — les forces morales ; les progrès de la civilisation ; — les aspirations nationales ; — le droit nouveau ; — le vœu des populations....*

Mais, je ne sais pas entendre les choses légèrement, ni parler en l'air, et je demande le sens de ces mots à la conduite même du Piémont, à sa politique depuis quinze ans, aux plans poursuivis, aux faits accomplis.

C'est une question délicate : je l'aborderai cependant, bien sûr d'avance et demandant à Dieu de ne rien dire qui puisse blesser mon pays, dont l'honneur est le mien, ni blesser la vérité de l'histoire, dont le témoignage est libre, souverain, et immortel.

Reprenant donc toute la suite des faits, je tâcherai d'être court.

— Et d'abord *l'Église libre dans l'État libre.*

L'Église libre ; c'est pour le Piémont, depuis quinze ans :

Tous les biens de l'Église confisqués ;
Les ordres religieux supprimés ;
Les religieuses jetées dans la rue ;
Les évêques en prison ;
Les clercs soumis à la conscription ;
Les évêchés vacants ;
Les concordats avec le Saint-Siège violés ;
Les immunités ecclésiastiques, stipulées par un traité, abolies ;

La loi Siccardi, votée au cri de : *Vive Siccardi ! à bas les prêtres !*

La loi sur le mariage civil, votée le 5 juin 1852, malgré le Pape, malgré le concordat, malgré les évêques ;

La loi du 25 novembre 1854, violant formellement, contre l'Église, l'art. 29 du Statut national : " Toutes les propriétés sont inviolables, sans exception d'aucune sorte (1) ;

La loi d'octobre 47, soumettant les écrits des évêques à la censure préventive ;

La loi d'octobre 48, instituant des conseils laïques pour surveiller l'enseignement de la religion et des catéchismes, et nommer même les *directeurs spirituels* dans les institutions religieuses ;

La loi de décembre 48, qui soustrait les thèses pour les grades canoniques à l'examen des évêques ;

L'antique académie de la Superga, maison des hautes études ecclésiastiques du royaume, supprimée ;

Enfin, la loi de 51, par laquelle on prétendait fonder une théologie d'État, soumettre les écoles de théologie diocésaines à l'inspection de l'État, obliger les professeurs des séminaires à suivre les programmes de l'État ;

Et cela, au moment même où dans l'université de Turin on enseignait :

" L'omnipotence de l'État sur l'Église ;

(1) Mot introduit par Charles-Albert, précisément pour protéger les propriétés ecclésiastiques : ce qui inspira à M. de Revel à la Chambre des députés ce beau mouvement : " Certes, Messieurs, si le Roi Charles-Albert, dont l'image est ici présente, avait su comment en ce jour on ose interpréter ses intentions et ses actes, il aurait retiré cette main qu'il étend pour jurer la Constitution.... oui, Messieurs, il l'aurait retirée."

Mais qu'importaient aux Piémontais les serments et la main desséchée de Charles-Albert ?

" L'incompatibilité du pouvoir temporel et du pouvoir spirituel ;

" L'impossibilité de démontrer que le mariage soit un sacrement ;

" L'impuissance de l'Église à établir des empêchements dirimants au mariage ;

" Enfin, que l'Église catholique, et spécialement le Saint-Siège, est l'auteur du schisme d'Orient (1)."

Telle était *l'Église libre dans l'État libre.*

Les actes du Piémont étaient conformes à ces lois.

En 1850, l'archevêque du Turin était emprisonné, puis banni ; l'année suivante, ce fut l'archevêque de Cagliari, puis l'archevêque de Pise, puis l'archevêque Cardinal de Angeli, puis les autres. Et au moment où j'écris, la moitié des évêchés du Piémont sont sans évêques, et il en est de même dans toute la péninsule.

Les prêtres étaient mis sous la surveillance de la police, et poursuivis, non pas seulement par les proclamations de Garibaldi, disant à Pavie, aux étudiants, de *prendre les pavés des rues pour exterminer les robes noires*, mais par des circulaires ministérielles, qui accusaient le clergé de tremper dans les émeutes pour la cherté des grains.

Les Chartreux de Collegno, que M. Rattazzi félicitait, le 18 octobre 1852, d'avoir, avec une charité toute chrétienne, cédé une partie de leur maison pour des aliénés, étaient deux ans après, le 10 août 1854, mis dans la rue par le même ministre.

Coup sur coup, on expulsait violemment les religieux de la Consolata et de Saint-Dominique, les prêtres mêmes de Saint-Vincent-de-Paul, les religieuses Oblates de Pignerole, les Servites d'Alexandrie, qui venaient d'envoyer deux de leurs Pères à Gênes, pour en remplacer quatre autres morts au service des cholériques.

Les femmes elles-mêmes, les Sœurs de charité, n'étaient pas épargnées.

Les montagnes de la Savoie ne dérobaient pas à la persécution l'antique compagnie des dames de la *Compassion*, pour le service des pauvres et des malades.

Les carabiniers expulsaient nuitamment les religieuses de Sainte-Croix : " Je remercie Dieu, écrivait la supérieure, de ce qu'aucune de mes filles n'est morte dans la rue."

Déjà, on avait proscrit les dames du Sacré-Cœur : toutes leurs maisons avaient été fermées, leurs élèves dispersées, et leurs biens, meubles et immeubles, affectés au trésor public.

Bref, 7,850 religieux furent dépouillés et livrés à tous les besoins.

Voilà comment le Piémont entendit tout d'abord *l'Église libre dans l'État libre.* Et à l'heure qu'il est, il ne l'entend pas autrement, et il est en train de faire dans les provinces annexées ce qu'il a fait chez lui : c'est hier même que nous lisions dans les journaux, les nobles paroles des évêques de Toscane " se déclarant prêts à aller demander à leurs fidèles " le pain qu'eux-mêmes donnaient autrefois."

— *Les aspirations nationales*, invoquées hier encore, après le traité du 15 septembre, par le Piémont, n'ont

(1) Propositions auxquelles, pour le dire en passant, plusieurs articles de l'Encyclique et du *Syllabus*, ont pour but de répondre.

jamais eu pour lui qu'un sens : s'emparer de Rome et renverser le Pape.

M. de Cavour ne dit pas autre chose dans ce *memorandum* par lequel, au congrès de Paris, il se fit l'accusateur public du Pape, en termes tels que le *Times* put écrire : " Rien de ce que pourrait dire une assemblée puritaine d'Edimbourg ou de Belfast, n'irait plus loin."

C'est ce *memorandum*, que le journal même de M. de Cavour, *Il Risorgimento*, appela "l'étincelle d'un irrésistible incendie."

Pour arriver à ce but, le Piémont a fait alliance étroite et cause commune avec la révolution, en ayant l'air de la désavouer : il a activé, dans toute l'Italie, par "les voies souterraines" dont parlait récemment M. Drouyn de Lhuys, la plus violente propagande révolutionnaire ; il a poussé, soudoyé, armé dans l'ombre ceux qui étaient chargés de miner toutes les souverainetés de la péninsule, et surtout la souveraineté pontificale : telles furent sa politique et ses aspirations nationales.

Vainement l'Empereur protesta-t-il que la guerre ne déposséderait pas les souverains, et n'ébranlerait pas le trône du Saint-Père : au moment même où l'Empereur prononçait ces paroles, M. de Cavour s'abouchait avec les chefs des sociétés secrètes, et traçait, de concert avec La Farina, président de la Société nationale, tous les plans des futures révolutions, en prenant soin toutefois de lui dire : " Vous, vous n'êtes pas ministre, vous pouvez agir librement ; mais sachez que si je suis interpellé à la chambre, ou molesté par la diplomatie, je vous remercierai (1)."

Tels sont les *moyens moraux* que M. de Cavour mit au service de ses aspirations nationales, et le *droit nouveau* qu'il inventa.

Ce que faisait ainsi M. de Cavour, les ambassadeurs piémontais près les cours italiennes le faisaient de leur côté. Le roi Victor-Emmanuel va précisément ces jours-ci revoir à Florence un hôtel habité en 1859 par son ambassadeur, M. Buoncompagni. Or, lorsque le Grand-Duc, très-sincère et très-bon souverain, oncle du roi d'Italie, occupait encore le palais où son neveu couchera bientôt, il chargea le marquis de Lajatico de composer un ministère libéral ; et quand cet homme alla chercher ses futurs collègues, où les trouva-t-il ? En train de conspirer contre le Grand-Duc chez M. Buoncompagni, à la faveur de l'immunité accordée aux ambassadeurs.

Ceci fut officiellement transmis par le représentant de la Grande-Bretagne en Toscane, M. Scarlett, à son gouvernement (2).

M. Scarlett écrivait encore au comte de Malmesbury, le 15 mai 1859 :

" Dans ma conviction, ce qui est arrivé à Parme n'était qu'une partie de la grande conspiration ourdie par le Piémont ; cette conspiration avait des ramifications dans toutes les villes d'Italie."

En effet, après une première révolution provoquée par les émissaires piémontais, la duchesse de Parme, ayant été rappelée par le vœu spontané de ses sujets, M. de Cavour, pour suppléer à l'insuffisance des aspirations nationales, fit occuper militairement le duché.

A Naples, la maison du ministre piémontais, qui avait été plénipotentiaire avec M. de Cavour au congrès de Paris, devint de même le centre habituel (1) de tous les conspirateurs.

C'est ainsi que le Piémont respectait le droit des gens, et mettait en œuvre les forces morales et le droit nouveau : *Droit nouveau*, en effet, et que les peuples civilisés n'avaient jamais connu jusqu'ici.

Voyons maintenant, pour profiter de l'enseignement du passé et pour apprendre à mieux prévoir l'avenir, de quelle manière les annexions succédèrent aux révolutions.

On offrit, suivant le programme tracé, la dictature, dans les duchés et dans les États pontificaux, à Victor-Emmanuel, qui s'empressa de l'accepter. Mais n'en ayez aucune inquiétude, disait M. de Cavour, ceci n'est que provisoire. Le gouvernement français lui-même s'y trompa.

" On semble ne pas se rendre un compte suffisamment exact du caractère que présente la dictature offerte en Italie au roi de Sardaigne, et on en conclut que le Piémont compte, à l'abri des armes françaises, réunir toute l'Italie en un seul État. De semblables conjectures n'ont aucun fondement (2)."

Le Piémont ne l'entendait pas ainsi. Il s'installait en maître dans ses nouveaux États, occupait tous les emplois, s'emparait de toutes les positions, travaillait par tous les moyens à rendre définitive sa dictature, et Victor-Emmanuel, à Florence, disait en mettant la main sur son épée, et regardant vers Rome : *Nous irons jusqu'au bout. Andremo al fondo!*

En effet, la paix signée à Villafranca n'arrêta pas un instant le Piémont ; et les annexions, nonobstant les traités de Villafranca et de Zurich, s'accomplirent dans les duchés de Parme, de Plaisance, de Modène, de Toscane, dans les Légations et dans les Romagnes, par les manœuvres les plus odieuses, sans aucune liberté, sous la pression des baïonnettes piémontaises, avec toutes les forces de l'intimidation et de la corruption.

Il est bon de rappeler toutes ces choses à un public qui oublie trop, en un moment où trop de gens aussi ont intérêt à couvrir le passé d'un silence et d'une connivence qui révoltent ma conscience.

L'Empereur lui-même sentit le besoin de se dégager de tout cela, lorsque rappelant le vote de Nice et de la Savoie, il déclarait aux Puissances européennes que ce vote n'avait été amené, " ni par une occupation militaire, ni par des insurrections provoquées, ni par de " sourdes manœuvres (3)."

Partout la presse avait été bâillonnée, et ce furent les dictateurs piémontais, tout-puissants, qui firent seuls les votations, sans tenir aucun compte du vœu des peuples.

En Toscane, " on n'admit au vote qu'un vingt-cinquième de la population ; et il n'en vint pas même la moitié : il en résulte, écrivait Lord Normanby, que ce fut un cinquantième de la population qui vendit les Athéniens de l'Italie aux Béotiens du Piémont."

Voilà pour Florence.

A Parme, M. Farini exclut toute la population des campagnes.

(1) Nicodemi Bianchi, *Documenti sul conte di Cavour*. Turin, 1863.

(2) Dépêche de M. Scarlett à lord Malmesbury, du 29 avril 1859.

(1) Lettres d'Ullon, p. 16.

(2) Note du *Moniteur* du 24 juin 1859.

(3) Discours pour l'ouverture des chambres, 1er mars 1860.

A. Modène, malgré les exclusions, il restait encore 72,000 électeurs. Sur ce nombre combien y eut-il de votants? A peine 4,000!

Dans les États du Pape, on n'admit que 18,000 électeurs, "et sur ce nombre, pas même un tiers ne put être mené au scrutin par la force, ou par la corruption (1)."

Voilà ce que le Piémont fit des *aspirations nationales*, et ce qu'il en fera à Rome, s'il y va : voilà ce que fut pour lui l'expression libre et franche *du vœu des populations* ; qu'on ne l'oublie jamais.

Après cela, il y avait de quoi, le Parlement piémontais s'écria :

"Que notre glorieux roi reçoive le serment que nous faisons en ce jour heureux de ne pas nous arrêter en si beau chemin ! Marchons en avant. Il faut à l'Italie des destinées nouvelles, le moment est venu." (Séance du 14 avril 1860.)

En effet le Piémont se mit immédiatement en marche contre Rome même, avec les *moyens civilisateurs* et les *forces morales* dont il invoque encore aujourd'hui le secours contre le Pape.

Après les *Révolutions* et les *Annexions* vinrent les *Invasions*.

Tous les voiles ont été levés sur l'expédition de Garibaldi.

Tout le monde sait que M. de Cavour désavoua Garibaldi devant la France et devant l'Europe ; il écrivit même au roi de Naples que des vaisseaux sardes partaient pour arrêter l'aventurier (2).—Et c'est lui qui l'envoyait.

L'expédition avait été préparée à la face du soleil, à Gênes, et dans les autres ports piémontais. M. de Cavour fournissait l'argent et les fusils. Et en même temps qu'il faisait partir les vaisseaux pour arrêter Garibaldi, il écrivait à l'amiral Persano : "Cherchez à naviguer entre Garibaldi et les vaisseaux napolitains. J'espère que vous m'avez compris." L'amiral répondait : "Je crois que je vous ai compris, le cas échéant, vous me ferez mettre à Fenestrelle." M. de Cavour écrivait encore à la Farina : "Persano vous donnera autant d'appui qu'il le pourra, sans cependant compromettre notre drapeau (3)."

Et un peu plus tard, quand Garibaldi, débarqué en Sicile sous la protection des vaisseaux anglais, voulut, après avoir révolutionné l'île, passer sur le continent, "M. de Cavour envoya le député Brottero et le député Casalis, chacun avec 500,000 fr. pour coopérer à ce passage. Les bâtiments sardes reçurent l'ordre de le protéger (4)."

Cependant, le Piémont continuait à désavouer Garibaldi, en même temps on négociait avec le roi de Naples, on soudoyait partout autour de lui les plus lâches trahisons, on achetait ses ministres, ses amiraux, ses généraux.

(1) *Histoire des États de l'Église depuis la première révolution française.*

(2) Lettres d'Ulloa.—*Gazette officielle de Turin* du 10 mai 1860, et note du 20 mai 1860.

(3) Nicomedi Bianchi, *Documenti sul conte di Cavour*.—On peut consulter encore sur tout ceci ce qu'a écrit, sur M. de Cavour, M. de la Rive, son ami.

(4) Bianchi, *Documenti sul conte di Cavour*.

Le jeune roi en appelle enfin à son courage et marche à l'ennemi.

Le Piémont alors tremble que Garibaldi ne soit vaincu, et pour le sauver, il feint de vouloir le combattre, et il nous prend à cette duperie.

L'histoire en est mémorable ; je la trouve dans un document officiel, dans le récit de l'entrevue de Chambéry, tel que la raconte une dépêche de M. Thouvenel (18 octobre 1860) :

"Sa Majesté a daigné m'autoriser à dire directement ce qui s'est passé à Chambéry entre lui et les envoyés du roi Victor-Emmanuel, M. Farini et le général Cialdini."

Eh bien ! voici, d'après la dépêche, ce qui s'est passé. Le Piémont a fait entendre à l'Empereur que Garibaldi menaçait Rome, — Rome où nous étions, où flottait notre drapeau ! — puis il a demandé "de traverser les États pontificaux sans toucher à l'autorité du Pape, afin de livrer, s'il le fallait, bataille à la révolution sur le territoire napolitain."

Et huit jours après l'entrevue de Chambéry, M. de Cavour enjoignait au Pape de licencier son armée, et avant même que cet *ultimatum* eût été connu du Pape, Cialdini envahissait, avec soixante-dix mille hommes, les États du Saint-Père, écrasait nos volontaires à Castelfidardo, bombardait Ancône et enlevait à Pie IX les Marches et l'Ombrie.—Et si M. de Goyon n'avait pas enfin envoyé un caporal et quatre hommes à la dernière frontière du patrimoine de Saint-Pierre, tout était pris.

Voilà comment le Piémont tenait sa promesse *de ne pas toucher à l'autorité du Pape* ; et voilà, entre cent autres faits, ce qui donne mesure de ce que vaut sa parole, et de la confiance que Rome et la France doivent y avoir.

Puis, au lieu de livrer bataille à Garibaldi sur le territoire napolitain, le Piémont sauvait Garibaldi battu sur le Volturne : l'ambassadeur piémontais à Naples, voyant que l'aventurier va être mis en déroute, lui envoie en toute hâte des bataillons de bersagliers, la flotte sarde ouvre pendant le combat ses feux sur les troupes de François II, et Cialdini, envahissant alors avec ses soixante-dix mille hommes les États de ce Roi dont l'ambassadeur est encore à Turin, achève l'œuvre.

On sait le reste ; Gaëte bombardée comme Ancône ; les bombes s'attaquant aux maisons, aux églises, aux hôpitaux, aux femmes, aux enfants, à une jeune reine héroïque, et enfin, après quatre mois du plus effroyable bombardement, la trahison mettant fin à la plus noble défense par l'explosion des poudrières.

Telle fut la bonne foi piémontaise, et comment se tint la parole donnée à notre Empereur en personne, à Chambéry.

Et il y a encore des gens qui nous disent de confier aujourd'hui le Pape à la foi et à la loyauté du Piémont !

Le masque était jeté. A la complicité honteuse et au mensonge des désaveux avait fait place la confraternité des armes : Victor-Emmanuel tendit la main à son aide de camp Garibaldi, lui disant : "Merci !" et on vit le roi faire son entrée à Naples, côte à côte, dans la même voiture avec l'aventurier en blouse.

(A Continuer.)